



Projet 1 : Correspondant Santé Sécurité au Travail et Environnement [N° 0296]

Ce dispositif [CQPM – Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie] a été initié à la FONDERIE DE VENISSIEUX.

La volonté est d'ancrer la Prévention des risques professionnels dans le quotidien et au plus près des équipes. « *La petite école de la Sécurité* » (concept Fonderie de Vénissieux) visait à sortir du constat que les questions de Santé & Sécurité au Travail relevaient principalement du top management. Transférer des compétences pour donner à un groupe d'acteurs opérationnels des clés pour Agir au quotidien et être en relais et en lien du management pour faciliter les échanges et la construction de Bonnes Pratiques en Prévention tels étaient les objectifs attendus de « La petite école de la Sécurité »

Le chantier de « *La petite école de la Sécurité* » a été l'occasion de déployer sur le Rhône, le dispositif CQPM, en partenariat avec la branche départementale de la Métallurgie. Pour information, et au-delà du CQPM N°0296, les CQPM constituent une reconnaissance du professionnalisme, des capacités et aptitudes du candidat via une validation par un groupe technique paritaire. Cette reconnaissance est valable pour tous les secteurs de la Métallurgie.

Pour la FONDERIE DE VENISSIEUX, le passage devant le groupe Technique s'est fait courant octobre 2014. 10 candidats sur les 11 préparés et présentés ont obtenu leur CQPM. La formation s'est étalée sur 9 mois à raison d'une journée de formation tous les vendredis [*soit environ une trentaine de journée de formation/action*] avec pour objectif de donner et de développer une culture Prévention en sachant :

- Repérer les situations à risque,
- Mettre en œuvre des dispositions simples et efficaces de traitement des risques observés. L'encadrement de proximité a été sollicité et acteurs relais pour assurer la mise en œuvre. De belles réalisations ont été conduites, la mise en place de buses silencieuses d'air, le suivi des élingues et d'autres équipements de travail (racks, caillebotis), le repérage et la gestion des arrêts d'urgences, etc....

La Branche départementale de la Métallurgie a été partenaire du dispositif ainsi que l'Union des Fondeurs du Sud-Est.